

Augmentez nos salaires, maintenant !

Manifestation du personnel de la Confédération

Lundi 17 octobre 2011

11 h 30 - 12 h 30

devant le « Bernerhof » (Bundesgasse 3)

Au Parlement et dans les médias, il est presque devenu de bon ton de dénigrer le travail des employé-e-s de la Confédération. À l'exemple du président du parti actuellement le plus grand, qui a déposé une motion demandant que l'on réduise de 20 % les emplois de la Confédération.

Mais si l'on veut que l'Administration fédérale reste fiable et efficiente, il faut stopper les suppressions d'emplois et nos salaires ne doivent plus être à la traîne de ceux du privé. Les bénéficiaires de rentes méritent aussi notre respect et, après 7 ans sans compensation du renchérissement, un geste s'impose à tout le moins ici.

D'où nos revendications :

- Compensation intégrale du renchérissement garantie !
- Hausse des salaires réels de 2 % - notre travail le vaut bien !
- Allocation unique de Fr. 1 000.- pour tous les retraité-e-s !
- Respectez le travail du personnel de la Confédération !
- Pas de nouveaux plans de démantèlement !

Cette manifestation doit faire pression pour ces revendications justifiées.

Nous attendons donc une forte participation du personnel de la Confédération.

Notre travail vaut plus – Augmentez nos salaires, maintenant !

Sans les 35 000 employé-e-s de la Confédération, la fiabilité légendaire de la Suisse serait impensable. **Jour après jour, nous sommes les garants de l'application correcte des lois et des mesures décidées par le peuple, le Parlement et le Conseil fédéral ; tant ici qu'ailleurs, ce mode de fonctionnement est jugé exemplaire, conjuguant efficacité, flexibilité et recherche de solutions.** Cela, dans l'intérêt d'une économie résistante aux crises. Pour des assurances sociales performantes, comme l'AVS, et une agriculture moderne. Pour plus de sécurité grâce à un personnel plus nombreux aux frontières et aux douanes, de même que plus de forces de police et de soldat-e-s professionnels. Pour une qualité garantie en matière de formation, de sciences et de protection de l'environnement. Et pour des réponses immédiates à l'accident maximal prévisible de Fukushima et à l'effondrement global des marchés financiers.

Mais, vu les programmes d'austérité à répétition, **toujours moins de têtes et de bras sont à disposition pour réaliser ces tâches toujours plus nombreuses.** Toujours moins d'employé-e-s de la Confédération réalisent toujours plus d'activités. Seuls les salaires n'ont pas augmenté en conséquence : alors que la hausse des salaires réels a été de plus de 7 % en Suisse depuis 1991 – et de nettement plus pour les emplois comparables du secteur des banques et des assurances –, le personnel de la Confédération n'a vu son salaire progresser que de 3,1 % ces dernières années. Il n'y a que les chefs à avoir touché plus...

Inacceptable, ce retard doit être comblé. Nous exigeons une hausse d'au moins 2 % des salaires réels. **Les employé-e-s de la Confédération ne doivent plus être moins bien traités que ceux du secteur privé.** Le bon fonctionnement de l'État, comme les citoyennes et citoyens, dépend d'employé-e-s de la Confédération de qualité et fiables. Sinon, soudainement, rien ne marchera plus.

Autrefois, la Confédération était un employeur modèle. Depuis le nouveau millénaire, ce n'est plus le cas. **Pour le personnel de la Confédération, les dures réformes qui ont démantelé la caisse de pensions Publica ont provoqué une hausse des cotisations et une dégradation des prestations.** Il est plus que temps que cela soit compensé au plan des salaires.

- Une hausse de 2 % des salaires – et maintenant ! –, ajoutée à la compensation du renchérissement, est justifiée et n'a rien d'exagéré. Elle ne comblerait qu'une partie du retard pris depuis des années par les salaires réels de la Confédération par rapport à ceux de l'économie privée.
- Ce geste, fait pour 2012, permettrait au Conseil fédéral et au Parlement de montrer qu'ils tiennent notre travail en estime. Qu'il a de la valeur.

N'oublions pas que, depuis 2005, la compensation du renchérissement ne s'applique plus aux rentes de vieillesse de la Confédération. **Le démantèlement rampant que représente une rente mensuelle moyenne de Fr. 3 085.- est inacceptable.** Afin de compenser au moins en partie la baisse du pouvoir d'achat, nous demandons une allocation unique de Fr. 1 000.-. Le Conseil fédéral doit tenir une fois pour toutes ses promesses.

Nous présenterons ensemble nos revendications salariales au Département des finances

Le 17 octobre 2011, dès 11 h 30, devant le « Bernerhof », Bundesgasse 3.

Cette manifestation pour les salaires nous concerne toutes et tous !